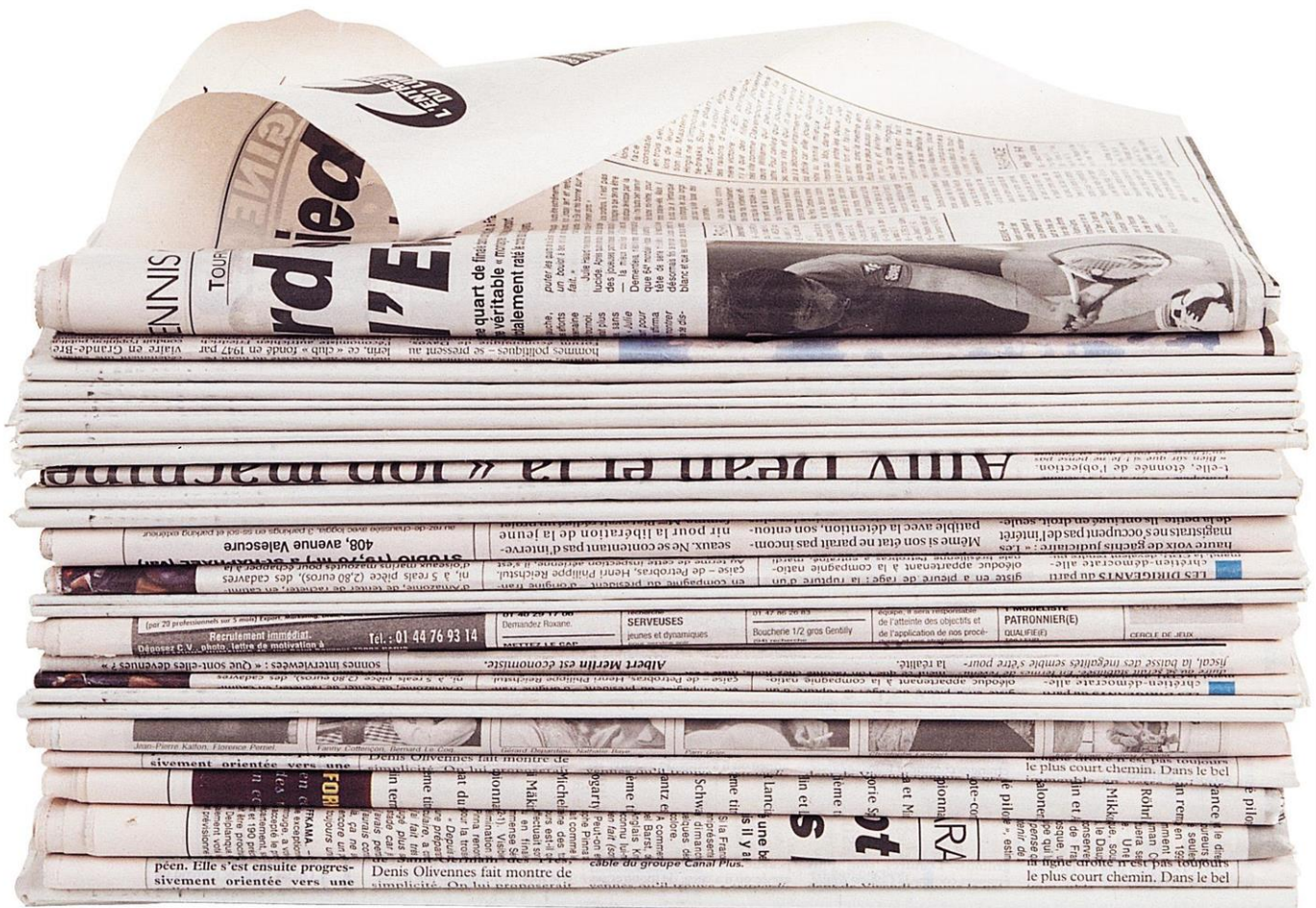


REVUE DE PRESSE



16 JANVIER 2018

> 22 JANVIER 2018



■ Vie de la cité

Les travaux du centre aquatique vont commencer



Mardi 9 janvier, la première réunion de chantier pour la construction du centre aquatique sur la commune de Neuves-Maisons a eu lieu à Messein avec une cinquantaine de personnes. Il y avait là les représentants de la CCMM et tous les intervenants techniques (une vingtaine d'entreprises). La CCMM et le cabinet d'architectes Chabanne ont présenté en détail le projet, définissant le rôle de chacun dans l'espace et le temps. Le premier coup de pelle aura lieu le 9 mars. La fin des travaux est prévue pour septembre 2019 avec ouverture au public début 2020.

D. B.

Moselle et Madon

■ Vite lu, vite su

S'inscrire pour l'atelier équilibre



La CCMM renouvelle cette année les ateliers équilibre, en partenariat avec les CCAS, le Comité départemental EPGV et la CARSAT. Les ateliers ont pour but de favoriser la préservation de l'autonomie des personnes âgées en prévenant les chutes et en maintenant leurs capacités à exécuter les gestes de la vie quotidienne et en leur redonnant confiance. Douze séances

vont s'étaler de fin janvier à mai. Une réunion d'information a lieu lundi 22 janvier à 9 heures au Centre Ariane et les inscriptions se font à l'issue de la rencontre. Renseignements: 03.54.95.65.95.

D. B.

Construction de la piscine : premier coup de pelle le 9 mars



avant la fin de l'année).

L'ouverture du centre aquatique est prévue début 2020.

L'ouverture du centre aquatique est prévue début de l'année 2020. Une vingtaine d'entreprises et une cinquantaine de personnes assistaient à la première réunion.

La réunion zéro avait lieu mardi 9 janvier salle de l'Acquêt-d'eau, à Messein, en présence de tous les intervenants techniques. Elle réunissait une cinquantaine de personnes et près d'une vingtaine d'entreprises (les marchés ayant été tous attribués

La Com'com de Moselle et Madon et le cabinet d'architecte Chabanne ont pu ainsi présenter en détail le projet de construction du centre aquatique, les différents espaces, et délimiter le rôle de chaque entreprise dans le temps selon leur corps de métier. Cette première réunion de lancement a permis à chacun de faire connaissance pour travailler ensemble durant les prochains mois. En effet, le premier coup de pelle est prévu pour le 9 mars 2018, laissant ainsi les deux mois obligatoire de préparation et de coordination du chantier.

Filipe Pinho, président de la Com'com Moselle et Madon, a affirmé « vouloir être attentif au calendrier et à la qualité du déroulement du chantier avec pour objectif une ouverture du centre aquatique au début de l'année 2020 ».

Atelier équilibre

La communauté de communes Moselle Madon organise des ateliers équilibre pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Ces ateliers se dérouleront au centre Ariane à Neuves Maisons à compter du lundi 22 Janvier à 9 Heures.

Les personnes qui le souhaitent peuvent contacter le 03/54/95/65/95. Les ateliers seront animés par le Comité départemental EPGV (équilibre physique Gymnastique volontaire)

Précision ordures ménagères

L'article paru dans L'Est Républicain le 17 décembre sur la tarification incitative des ordures ménagères à l'étude », faisait état des réunions à venir à destination des élus. Pour être informés des avancées du programme local de prévention des déchets et des prochaines rencontres, les habitants peuvent s'inscrire à la lettre d'information en transmettant leur mail à « prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr ». La vice-présidente de la communauté de communes de Moselle et Madon à l'environnement est désormais Florence Mailfert.



COMMUNES

CCMM

Un nouveau camion

Lors du conseil municipal, hommage était rendu en mémoire de Gerard Muckensturn, décédé récemment. Avant les délibérations, un point était tracé sur certains sujets, notamment le devenir des anciens locaux de la Caisse d'Epargne adjacents à la mairie et qui ne seront pas vendus à des privés.

Vidéosurveillance : le préfet n'a pas validé le projet, les subventions sont donc refusées, une nouvelle demande sera réitérée cette année.

Vote pour des ajustements de crédit : demande de subventions pour les travaux de la mine du Val de fer. Suivaient les subventions aux associations, la vente de terrains du secteur Haut-de-Moselle, l'achat d'un camion polyvalent de 7 tonnes en LOA sur 7 ans afin de remplacer 2 véhicules qui seront revendus (il sera possible de le louer aux autres communes). Des véhicules électriques sont en attente de livraison. Grâce au financement de l'Etat, ces opérations ne seront pas impactées sur le budget primitif.

À souligner la non-augmentation des taux d'impôts locaux et la stabilité d'autonomie financière malgré la diminution de la dotation de l'État. Si les recettes couvrent les dépenses de cette année, il reste une dette à surveiller afin de ne pas obérer les investissements à venir.

Un centre aquatique prévu en 2019



Les jeunes du village remerciés pour leur engagement.

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité s'est tenue vendredi soir à la salle des sports, en présence de nombreux Maiziérois. On notait la présence des représentants de la gendarmerie, de la BA 133, du 516^e RT de Toul, ainsi que de nombreux maires des villages voisins ou leurs représentants. Durant sa longue intervention, le maire Jean Lopès a remercié les élus pour « leur engagement, leur

disponibilité, leur solidarité ». Les employés communaux pour « leur professionnalisme ». Les bénévoles des associations « qui vont vivre le village ».

Au menu des projets 2018, le remplacement de l'éclairage public énergivore par des lampadaires à Leds plus économiques. « La sécurisation de l'entrée nord du village n'est pas aux oubliettes mais la diminution des budgets oblige à faire des choix ».

Les travaux du bâtiment périscolaire arrivant à leur terme, les enfants devraient prendre possession des lieux dès la prochaine rentrée, après les vacances de février ; une porte ouverte sera organisée. Dominique Goepfer, représentante de la CCMM, a annoncé que le grand projet 2018 était la construction de la nouvelle piscine : livraison prévue en automne 2019. Jean Lopès a appelé 6 jeunes du village qui s'engagent à chaque occasion au niveau des associations et leur a remis à chacun, un bon cadeau. Tandis qu'à la salle polyvalente, le public a visité l'expo photos réalisée par Chantal retraçant les 30 années du complexe sports et loisirs depuis sa construction et son inauguration en septembre 1987.

Chaligny : Filipe Pinho a présenté les vœux de la municipalité

Le 9 janvier, Filipe Pinho, maire de Chaligny, a présenté ses vœux aux habitants et corps constitués.

Valeurs fortes et budget contraint

Il a d'abord souligné que leur présence était « un geste de sympathie et de convivialité », puis a eu quelques mots pour les absents, dont Loulou, l'ancien curé du lieu, hospitalisé. « Le bien vivre ensemble, c'est ce qui caractérise bien Chaligny, me disent les nouveaux habitants », rapporta le maire, tout en affirmant « une union autour de nos valeurs » et un « restons soudés ». Ceci étant à replacer dans le contexte des élections de 2017. Sur ce sujet, il a parlé du député, en commençant par un lapsus « Dominique Potier a largement été battu (sic !) », ce qui a naturellement fait rire l'assistance. Le député étant pris par son travail parlementaire, Filipe Pinho a lu son petit mot : « La Révolution, c'est le partage », « Vive la politique comme le premier des partages ».

Pour le maire, « Chaligny ne serait pas ce qu'il est sans l'engagement de ses citoyens. La ville doit beaucoup aux acteurs locaux, à une équipe éducative d'une très grande qualité ». Les difficultés ne sont pourtant pas absentes.

« Chaligny est une ville qui avance dans un budget de plus en plus contraint ». Avec la suppression des contrats aidés, le maire confesse « je suis incapable de dire si nous pourrions assurer ce que nous faisons jusqu'à présent ». Une concertation est annoncée pour définir la semaine scolaire.

Une ville dans une communauté de communes

Le maire, par ailleurs président de la communauté de communes, a aussi parlé des projets communautaires, gendarmerie, cité inclusive (en application de la loi votée sous Jacques Chirac), tri de ordures, centrale hydroélectrique sur la Moselle. Puis il a passé la parole à Marie-Laure Siegel de la CCMM : « À chaque fois, le président vous flingue vos discours ! », n'a-t-elle pu s'empêcher de déclarer d'emblée. Certains conseillers municipaux lui demandant parfois ce que les élus à la CCMM peuvent bien faire de leurs journées, elle a détaillé « tout ce qui ne se voit pas ». Parmi les préoccupations, « le fil rouge, c'est l'habitant ». Et de rappeler les principaux axes, économie (zones d'activité, petites entreprises et commerçants), habitat (maîtrise de la consommation d'énergie, habitat indigne), environnement (sites, déchets, eau), culture,



enseignement et sport (nouveau centre aquatique), solidarité (migrants). « Nous sommes déterminés et enthousiastes ».

Une ville dans un cadre départemental

Avant de passer au pot de l'amitié, il revenait à Audrey Normand, rejointe par Pascal Schneider, de conclure avec la politique du conseil départemental. « Après une année chamboule-tout au niveau national comme européen », 2018 doit être placé sous trois axes.

« Responsabilité » avec stabilité fiscale, soucis des enfants, approvisionnement local pour les cantines, espaces naturels. « Détermination » avec les grands chantiers tels que plan collège nouvelle génération, fibre optique (Chaligny entre 2019 et 2020), autonomie des personnes âgées et handicapés. « Audace » avec le projet de cité scolaire inclusive.

Daniel Bontemps

Vendredi 19 janvier 2018 / Méréville

Menu chargé pour le premier conseil de l'année

Le premier conseil de l'année s'est déroulé mercredi soir. Après délibérations des élus, voici les quelques points retenus :

- Réfection de l'appartement 2 bis allée de Chenevières, au-dessus de la boulangerie Colin : l'appartement suite aux dégradations est à refaire entièrement. 1.646,45 € TTC de plomberie, 6.544,24 € TTC de réfection et peinture, et 3.822 € TTC de chaudière qui donne des signes de fatigue.
- Rénovation du bâtiment et mise aux normes pour personne à mobilité réduite :

Deux mains courantes pour les personnes handicapées seront installées dans la salle polyvalente et un garde-corps sera posé, pour un montant de 1.932 € TTC. La porte sera également à changer, suite à ces modifications, 4.763 € TTC.

La toiture en partie arrière de la cuisine est en mauvais état, et il y a des fuites, coût de la rénovation 9.900 € TTC.

Cimetière : la haie sera désherbée, et pour pallier l'entretien, des poteaux et des panneaux de clôture en plastique d'une hauteur de 1,20 m seront installés, plus un géotextile et du gravier.

- Marché de maîtrise d'œuvre d'infrastructures, affermissement de la tranche conditionnelle n° 1 :

De grosses réfections sont à prévoir dans tous le village, des zones accidentogènes ont été repérées. Un sérieux diagnostic s'impose par un bureau d'études. Afin d'ouvrir le dossier, le bureau Technconseil est retenu pour un montant de 5.250 € TTC.

Questions diverses

Des réunions d'information sont prévues prochainement concernant le ramassage des déchets sur la commune.

Pour la protection des habitants, des panneaux de participation citoyenne ont été ajoutés près des panneaux en place aux deux entrées du village.

Vendredi 19 janvier 2018 / Neuves-Maisons

Semaine à 4 jours

Une consultation auprès des familles néodomiennes sur les rythmes scolaires a été lancée fin décembre 2017. Le résultat du dépouillement a abouti au retour de la semaine à 4 jours. La réforme des rythmes scolaires de 4 jours et demi a été instaurée dès sa 1^{re} année (2013) par la ville de Neuves-Maisons. La ville s'est engagée avec force dans cette réforme, convaincue de sa pertinence pour le bon développement de l'enfant. La consultation des familles via un sondage a vu son aboutissement le 15 janvier avec un retour à la semaine de 4 jours à 64 % contre 33 % pour la semaine à 4,5 jours. Ce résultat implique une réflexion communale avec une mise en adéquation avec les orientations des communes à l'échelle de la Com'com Moselle et Madon. Résultats : 29 % de participation sur le sujet, 64 % pour la semaine à 4 jours, 33 % pour la semaine à 4,5 jours, 3 % de votes nuls ou blancs.

Samedi 20 janvier 2018 / Bainville-sur-Madon

Des vœux sans mauvaise surprise



Une assemblée attentive.

Lors de la présentation des vœux de la municipalité, le maire Claude Guidat a tenu à remercier l'Atsem, Annie Pierrat, qui, après 24 ans de service auprès des classes maternelles, prend sa retraite. Pas de mauvaise surprise en 2017. La commune, qui a gagné le procès contre Ecovilla, dispose des 100.000 € bloqués en attente du jugement. Les trottoirs, en très mauvais état, seront refaits. Ainsi que la façade de la mairie.

La commune soutient la carrière du plateau pour son extension.

Samedi 20 janvier 2018 / Richardménil

Mobilisés pour le château d'eau



Une quarantaine de personnes sont déjà prêtes à s'engager pour sauver le château d'eau.

Le 18 juin 2018, le conseil municipal se réunira pour décider si le château d'eau est cédé à M. Triffault pour une rénovation et des travaux d'embellissement ou à Nexity en vue de sa destruction.

Samedi 13 janvier, Serge Triffault et son épouse ont réuni à leur domicile les personnes qui avaient répondu favorablement à leurs invitations à dessein de sauvegarder le château d'eau de Richardménil.

Les idées pour faire de ce vieux bâtiment, qui fêtera ses 80 ans cette année, un édifice remarquable ne manquent pas : mur d'escalade, un lieu d'exercice pour les pompiers (groupe Grimp), un site d'expositions éphémères pour photos animalières...

La création d'une association de sauvegarde et de mise en valeur du château d'eau sera décidée lors d'une prochaine réunion, le samedi 24 février, à 14 h, suivie, éventuellement, suivie d'une première assemblée générale constitutive.

Quelques travaux en 2018



Les habitants sont venus nombreux.

François Petitedemange, maire, a présenté ses vœux dans la salle polyvalente, comble pour l'occasion. Après avoir retracé l'année écoulée, et noté le fait qu'il n'y a pas eu de travaux en raison du manque de subventions, il a fait part des quelques travaux qui seront réalisés en 2018 comme les études pour la réalisation de parcelles constructibles chemin de Xeuilley et l'aménagement de la place de la Gare.

Le recensement des habitants en janvier 2017 fait apparaître une baisse de la population, passée de 317 habitants en 2012 à 305 cette année.

Le maire a indiqué que six enfants partiront en classe de neige en avril. Pour cela, le conseil municipal a attribué une subvention pour aider les familles à financer ce séjour dans les Alpes. Le foyer rural fêtera ses 40 ans d'existence en 2019. Le maire a demandé au président d'organiser cet anniversaire dans la joie.

C'est sur cette note festive que s'est achevée les traditionnels vœux autour du verre de l'amitié.

Réfection de la salle polyvalente



En raison d'un problème avec les assurances, les travaux de l'église ne seront peut-être pas engagés en 2018.

Le maire, Patrick Potts, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, est revenu sur les actions de 2017, notamment, sur la poursuite de la piste cyclable. 2018 sera marquée par la réfection de la salle polyvalente, isolation, changement de tous les ouvrants et du mode de chauffage financés à 80% par Terre de Lorraine. En raison d'un problème avec les assurances, les travaux de l'église ne seront peut-être pas engagés en 2018.

Avant de remercier tous les acteurs de la commune, comme le président du foyer rural Emmanuel Navet ou encore les trois jeunes qui ont servi au repas des aînés.

Ou encore Olivier Marchal, qui est venu tourner une partie du clip des Enfoirés à l'école de Sexey. Une étude a été faite pour la piste cyclable entre Sexey et le pont de la Moselle.

Quant à Pascal Schneider, vice-président du Conseil départemental, il a parlé du projet de cité inclusive sur l'ancien cite de l'INRS pour rassembler les collèges de la CCMM.

Cinquante logements aux Bosquets



Deux élèves ont été récompensés pour leurs connaissances en instruction civique.

Le maire a présenté ses vœux aux associations, artisans, commerçants et administrés pour leur faire part des projets 2018.

Des vœux contrastés et des projets pas toujours satisfaits qui font apparaître un décalage entre la volonté de l'équipe municipale et des contraintes extérieures : « 2017 a été une année compliquée, la baisse des dotations, des perspectives démographiques plutôt pessimistes et une incertitude

quant aux ressources fiscales nous a amenés à renoncer à certains projets de notre mandat, tel que le réaménagement de la rue de Flavigny. »

Le choix de l'action municipale portera donc sur deux projets : l'aménagement du quartier des Bosquets avec la création de cinquante logements et une réflexion sur la sécurité routière.

Autre changement : le rapprochement des écoliers du regroupement scolaire Maron-Sexey, à la rentrée de septembre 2018, le retour à la semaine de 4 jours et ce, notamment, en raison de contraintes financières.

Pour finir, deux élèves de CM2 ont été récompensés pour leurs connaissances en instruction civique.



ACTUALITES

DIVERSES

Métropole / MULTIPOLE SUD LORRAINE

Bonne année j'existe !

Présidé par Laurent de Gouvion Saint-Cyr, le syndicat mixte poursuit le travail engagé par le SCoT et affirme sa volonté de mettre en place des partenariats avec la métropole du Grand Nancy.

Fin de réunion dans les locaux de Scalen (Agence de développement des Territoires Nancy Sud Lorraine) où chaque participant au lieu de passer son temps à se contempler le nombril, a regardé l'avenir dans un miroir prospectif. Dans ce syndicat mixte voisin de la Métropole du Grand Nancy, le premier projet est de bâtir des solidarités entre les territoires. Au-delà des débats sur l'élargissement de la métropole et de l'absorption ou pas, de la multipole, il faut surtout gagner en visibilité. Autrement dit expliquer, simplifier et prouver l'utilité de la structure. Comme le fait observer **Jean-François Husson**, l'ancien président du SCoT, les intercommunalités ont été développées, les métropoles créées. **Administrativement, tout est bordé pourtant, le citoyen se perd dans cette refondation dont il ne perçoit pas les lignes de partage.** D'où le constat imagé du sénateur : « La gouleyance territoriale est à l'ordre du jour. » Un ordre du jour où sont inscrits deux priorités : **les mobilités et l'urbanisme.** Le premier dossier dont

Jean-François Husson a la charge, concerne les usages, les itinéraires, le choix, l'organisation et la coordination des moyens de transport « *Comment obtenir un meilleur service sans faire exploser les coûts ? L'idée, ce n'est pas de jouer au mikado, c'est de corriger les carences. Comment coordonner l'offre ? Le rôle de la multipole, c'est de montrer l'interdépendance. Ce n'est pas la métropole qui commande tout. Le vilain ogre ne nous attend pas au coin de la rue* », explique le parlementaire.

Sur la même ligne, Laurent Hénart, le maire de Nancy insiste sur la notion d'intérêt général : « *La métropole est dans la multipole. On travaille dans la réalité humaine. C'est un espace homogène, un espace de vie sociale où des solidarités sont à mettre en œuvre.* » Une entraide cruciale aux yeux d'Hervé Bertrand, le maire de Laronxe, qui met l'accent sur les difficultés croissantes en milieu rural.

Les fiançailles avant le mariage

En ce qui concerne l'urbanisme, autre séquence majeure des travaux de la multipole, **Filipe Pinho** le président de la communauté de com-



munes de Moselle et Madon appelé à succéder l'an prochain à Laurent de Gouvion Saint-Cyr à la présidence de la structure, souligne la nécessité de trouver un nouveau modèle. Pour cela il a fallu s'émanciper des habitudes et stopper net les phénomènes d'inertie. « *Les Plans d'occupation des sols permissifs qui dessinaient la France comme certains le voulaient, c'est fini. Il fallait mettre de la cohérence* », note Filipe Pinho. Désormais, décideurs et aménageurs doivent tenir compte des spécificités et des projets de développement

concertés. « *On n'est plus seul au monde* », conclut le maire de Chaligny et chef d'orchestre de l'EPCI Moselle et Madon. Il faut sortir du benchmark avec les voisins. D'ailleurs, Laurent Gouvion de Saint-Cyr insiste sur la volonté du Syndicat mixte d'**accélérer après concertation entre les intercommunalités, le département et la région, le déploiement du Très Haut Débit ainsi que la définition d'un nouveau cadre économique et l'émergence d'une marque touristique** mettant en valeur les joyaux du territoire. Sans oublier

l'environnement et l'agriculture objets de tous les soins des instances dirigeantes de la multipole.

Interrogé sur l'extension éventuelle de la métropole du Grand Nancy Filipe Pinho met les choses au point : « *On ne se posera pas cette question tant qu'on considérera que grossir, c'est résoudre le problème. Les fiançailles avant le mariage.* » A l'évidence, l'exécution dépend des intentions. Un long chemin est en train de s'ouvrir.

Pierre Taribo

Des trains pour le Saintois



SNCF Réseaux et ses partenaires locaux ont dépensé 19 M€, à l'été 2016, pour rénover la vingtaine de kilomètres de la ligne allant de Nancy à Pont-Saint-Vincent. Mais au-delà, rien !

Les députés Laurent Garcia, Dominique Potier, et Jean-Jacques Gaultier, écrivent au Premier ministre pour demander la réhabilitation et la réouverture de la ligne Nancy Vittel, via le Saintois.

Des bus ont remplacé les trains depuis décembre 2016, entre Nancy et Vittel. Impossible

d'aller directement à Mirecourt ou dans le Saintois depuis Ludres ou Neuves-Maisons. Il faut faire le détour par Nancy.

La ligne SNCF Nancy-Vittel s'arrête depuis un an à la sortie de l'agglomération nancéienne. SNCF Réseaux et ses partenaires locaux ont dépensé 19 M€, à l'été 2016, pour rénover la vingtaine de kilomètres de la ligne allant de Nancy à Pont-Saint-Vincent. Mais au-delà, rien. Sinon des autocars à l'ancienne, qu'il faut prendre depuis la gare de Nancy.

En cause : une ligne de chemin de fer trop ancienne pour continuer à y faire circuler des trains. Le député des Vosges Jean-Jacques Gaultier n'a pas eu de mal à convaincre ses collègues meurthe-et-mosellans Laurent Garcia et Dominique Potier, de rédiger un courrier commun à l'adresse du Premier ministre, Édouard Philippe.

« Cette ligne a malheureusement été neutralisée depuis décembre 2016 sans aucune concertation, avec une liaison Vittel-Nancy aujourd'hui sans train, mettant en difficulté les populations locales, les étudiants, de nombreux lycéens, et compromettant le développement et le maintien du tourisme et du thermalisme. La ville de Vittel a pourtant investi 12 M€ dans son établissement thermal, et Nancy prévoit 50 M€ de travaux dans son futur pôle thermal », écrivent les élus, qui demandent à être reçus à Matignon avant l'examen de la loi sur les mobilités.

Deux enquêtes en cours

SNCF Réseau mène actuellement une étude de remise en état de la ligne, et la région Grand Est travaille sur les coûts de fonctionnement des TER susceptibles de circuler sur cette ligne.

« En termes d'infrastructure, il faut rétablir un maximum d'arrêts. C'est maintenant à l'État d'insuffler l'impulsion pour la réouverture de la ligne », commente Laurent Garcia, rappelant que la Métropole du Grand Nancy a voté une résolution pour soutenir le projet. Dominique Potier n'était, quant à lui, pas joignable ce dimanche.

Le coût des travaux de réhabilitation de la ligne, qui va jusqu'à Merrey, en Haute-Marne, serait de 100 M€, dont 35 M€ pour remettre en état la portion Pont-Saint-Vincent, Vittel. Le plus coûteux étant de changer et de relier les aiguillages au poste de commande de Pagny-sur-Moselle.

Le courrier des députés est accompagné du soutien des principaux élus locaux concernés, y compris celui du président de la région Grand Est, Jean Rottner.

Philippe MERCIER